



Dates à retenir

Du 1^{er} au 6/10 : Exposition « Les guerres de l'après guerre »

Organisée par la Fédération Nationale des Anciens Combattants A-M-T
Exposition ouverte de 10h à 12h et de 14h à 18h Eglise Notre-Dame (gratuit)

Le 02/10 20h : Remise des prix du Fleurissement Cantonal à la Communauté de Communes à Barneville-Carteret

Le 11/10 : 16h 10^{ème} Grand Concert avec l'Harmonie Principale de l'Armée zone ouest

Organisé par le Réveil de Port-Bail salle Omnisports.
Prix place assise 10€
Réservations, Offices de tourisme de la Côte des Isles

Le 16/10 20h15 : Concours de Tarot Salle des Sociétés

Le 18/10 12h : Repas dansant organisé par le Club Arc en Ciel de St Lô d'Ourville

Le 23/10 21h : Spectacle « Villes en Scène » Salle omnisports organisé par le service animation Théâtre « Humour » par la compagnie Mireille et Mathieu (Belgique)

Le 24/10 : Foire aux livres
Vente échange de livres d'occasion, cartes postales etc.
Eglise Notre-Dame

Le 25/10 : Loto
Salle St Hélier Denneville
Le 31/10 21h : Soirée Danse de Salon Salle des Douits Barneville-Carteret

Le 07/11 15h : Lecture du conte "La petite Sirène"
Bibliothèque-Médiathèque
Par la compagnie "Par les villages". Tout public à partir de 9 ans gratuit

Renseignements et inscriptions
Office de Tourisme 0233040307

PORT-BAIL PASSION

Des Port-Baillais passionnés pour une ville passionnante

L'été Indien

Ce mois de septembre ne donne pas l'impression d'une entrée automnale; si ce n'est les enfants qui ont repris le chemin de l'école, de nombreux touristes fréquentent encore notre commune et nous donnent le sentiment d'être encore « en vacances ». Le commerce local, avec un bon mois d'août qui suivait un mois de juillet « mi-figue, mi-raisin » ne se plaint pas de cette prolongation de la saison.

Comme le souligne Monsieur le Maire dans son édito ... l'été s'est bien passé ... Bien sûr quelques incivilités comme le vol des drapeaux



place Laquaine, le vol de bacs à fleurs place aux arbres, des dégradations dans l'école maternelle, la nécessité de supprimer les bacs de tri sélectifs proches de la salle polyvalente car des voitures, en stationnement interdit, ne permettaient plus de les vider, des ados qui se baignent dans le port

malgré l'interdiction pour raison de sécurité ...

Merci aux services techniques qui ont « assuré » dans cette période de forte activité et qui ont permis, pour la première année un nettoyage journalier de la plage, et de conserver en cette période d'affluence une ville propre, fleurie et accueillante.

La commission

communication



Une nouvelle entrée pour le Baptistère avec une grille qui permet de voir l'intérieur et des explications sur « pourquoi ce baptistère et comment cela fonctionnait » très utile pour les nombreux visiteurs

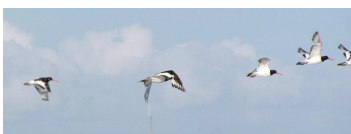
Le Mot du Maire... L'été est fini!

Vive l'automne!
Après les problèmes dus à une grande concentration d'habitants durant l'été, nous retrouvons un peu de calme et aussi, d'autres préoccupations, notamment sur le devenir de nos projets. Réunions entre l'équipe municipale, réunions avec les institutionnels, Conseil Général, D.D.E., Préfecture, CCCI, etc., pour continuer l'examen ou finaliser certains de nos chantiers. Balnéo, Port, assainissement de la plage et du Hameau des Prés, études sur la requalification de la plage, Plan local d'urbanisme bref, nous n'avons pas eu de vraie

coupure; au niveau de notre activité.
Parallèlement à ces grands projets, plusieurs kilomètres de voies communales vont être bitumées, l'atelier municipal va lui-aussi, être rénové, les toilettes du presbytère sont en travaux, le jeu pour jeunes enfants a été (enfin) mis en place dans le square des Culottes-Courtes et nous avons procédé à l'achat d'un camion benne de 3,5 T qui nous faisait cruellement défaut.
L'été s'est admirablement bien déroulé avec une forte activité touristique. Suite page 3

Dans ce numéro

Votre agenda	1
Edito	1
Le mot du Maire	1 & 3
Conseil Municipal	2 & 3
Permanences du Conseiller Général	2
Centre multi-média	2
Déchetterie	2 & encart
Travaux dans les écoles	3
Nouveaux artisans	4
Le site « Portbail.fr »	4
RSA mode d'emploi	encart



Centre Multi-Média

Le centre Multi-Média de Port-Bail a de nouveaux horaires pour cette rentrée.

Mardi : 15h à 19h30

Mercredi : 16h30 à 19h30

Vendredi : 10h à 12h et de 15h à 18h.

Samedi de 10h à 12h.

Stages (suivant un programme défini) le mercredi de 10h à 11h30 ou 15h à 16h30. Tarif : 30€ pour 9 h de stage.

Renseignements et inscriptions au 02 33 08 04 49 et au 25 rue Robert Asselin ancienne gare.

Déchetterie

A partir du 1er octobre, la déchetterie de Port-Bail sera fermée le mardi et sera en horaires d'ouverture d'hiver (lundi-mercredi-jeudi-vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La déchetterie des Moitiers d'Allonne sera elle ouverte le mardi mais fermée le mercredi.



Un grand moment des animations de l'été ... Havres des Arts et son concours de peinture

Premier Conseil Municipal ... de rentrée ...

**Le Conseil Municipal
s'est réuni le 8
septembre 2009
avec un ordre du
jour et de
copieuses
informations**

Rénovation du VVF

La direction du VVF propose une convention d'assistance à conduite des opérations préparatoires aux appels d'offre pour la rénovation du site. Le conseil accepte cette offre pour un montant de 3% du montant h.t. du coût de cette rénovation à 2 665 000 €.

**Remplacement du ponton de port de plaisance**

L'opération de remplacement du ponton ayant été suspendue en attente des décisions préfectorales pour le futur port.

La mission d'étude et de mise en œuvre confiée à la

DDE a pris fin et représente 58% du temps estimé soit 5 015 €.

Lotissement du Clos d'Amont

A la suite d'une réponse négative d'une majorité de propriétaires, le projet d'extension de 8 parcelles est abandonné. Le règlement actuel reste en vigueur et interdit en particulier la construction d'abri de jardin en bois.

Tarifs de la restauration scolaire

Pour l'année scolaire 2008-2009, le déficit de ce service pris en charge par la commune s'élève à 20 218€. Le Conseil décide pour ne pas alourdir celui-ci d'augmenter pour 2009-2010 les tarifs de cantine de 2,5% soit :

- 47,95 € par mois pour 4 repas par semaine
- 24,05 € par mois pour 2 repas par semaine
- 3,60 € pour 1 repas (limité à 5 par mois)

A titre indicatif, l'augmentation est de 1,15 € pour les 16 repas du mois.

Tarifs des courts de tennis du gymnase

Les tarifs de location des courts de tennis restent inchangés soit :

- Gratuité pour les étudiants et les jeunes de Port-Bail.
- Forfait annuel de 50 € pour les habitants de Port-Bail (résidents et propriétaires), les habitants de la Côte des Isles et les membres du club de tennis.

Forfait annuel de 100 € pour les autres personnes
Forfait vacances : une semaine 25 €, 2 semaines 40 €, 3 semaines 55 €
La vacation horaire est de

7,50 € pour les habitants de Port-Bail et de 9 € pour les autres.

Demande de modification du POS dans la zone artisanale

Afin de pouvoir créer des activités artisanales ou commerciales sur le terrain de M. DUREL dans la zone artisanale il y a lieu de modifier le POS, compte tenu de l'évolution de notre nouveau document d'urbanisme, le conseil propose d'intégrer cette zone dans le PLU.

Cession d'une partie de terrain au syndicat d'assainissement

Sur le terrain du centre équestre, le syndicat d'assainissement va construire un poste de refoulement. La commune cède pour 1€ symbolique les 149 m2 nécessaires à sa réalisation. Le bail du centre équestre sera modifié en conséquence.

Modification des statuts de la CCCI

L'entretien d'une partie des cours d'eau du canton était de la compétence communautaire. Le Conseil accepte la modification des statuts de la CCCI pour que la totalité des cours d'eau des bassins versants de la Côte des Isles et les tronçons des rivières du bassin versant de la Douve traversant le territoire de la CCCI soient également de compétence communautaire.

Réalisation d'une base d'activités nautiques

La CCCI veut créer une base d'activités nautiques sur la commune de

**Permanences de
Dieudonné RENAUX
votre Conseiller Général**

**Mairie de Port-Bail
de 10h à 12heures
les 24/10-28/11 et 19/12
Les rendez-vous sont à
prendre en mairie
(02.33.87.52.00)**

Conseil ...suite

Port-Bail, Le conseil accepte de céder pour 1€ symbolique le terrain de l'ancien camping du Vieux Puits (10.112 m2) à la CCCI à condition que le projet aboutisse. Dans le cas contraire le terrain sera restitué à la commune.

Mise à disposition du gymnase

Pendant les travaux de réfection de son gymnase, la ville de Barneville-Carteret demande de pouvoir utiliser le gymnase de Port-Bail. Le conseil accepte de donner des plages horaires d'utilisation en dehors de son occupation par le collège, le périscolaire, l'USP tennis et les forfaits tennis.

Information de Monsieur le maire

Rentrée scolaire:

51 élèves sont rentrés en maternelle, 133 élèves dont 7 CLIS sont rentrés en primaires soit 184 enfants répartis dans 9 classes. Mme CARMONA est nommée Directrice des Écoles, Florence PIQUES est une nouvelle maîtresse de l'école Henry Vally. Émilie GRENIER assure le remplacement de Mme CARMONA pendant ses heures consacrées à la direction. La commune met une personne supplémentaire pour la surveillance de la cantine soit 1h30 par jour de classe.

École numérique rurale

Si Port-Bail est retenu par l'Académie comme école numérique rurale (2ème tranche), la CCCI offrira un 2ème tableau blanc interactif dans le cadre du projet « *écoles communicantes* ».

Tourisme

Le bilan de la saison estivale est globalement positif au

dire des commerçants.

Le mois de septembre est également très animé. La commune de Port-Bail a été désignée « *commune touristique* » par arrêté Préfectoral pour une durée de 5 ans.

PLU

Manche Nature émet des réserves à la réalisation du lotissement des Rivières. L'association aurait constaté la présence d'amphibiens dans cette zone ... et demande la modification du PLU en conséquence (courrier adressé à la DIREN avec copie à Monsieur le Maire)

Projets éoliens

Plusieurs projets d'éoliennes en mer revoient le jour sur la côte ouest. L'association AQABBA présidée par Monsieur Alain DE TONNAC s'oppose au projet entre St Remy des Landes et Anneville sur mer (courrier envoyé à Monsieur le Maire). Le Conseil avait déjà évoqué dans son programme électoral « *Port-Bail Passion* » qu'il était également opposé aux éoliens en mer sur la côte ouest.

Train touristique

La SNCF et RFF vendent les terrains de la ligne du train touristique aux communes traversées situées sur leur territoire. La Commune accepte que ceux-ci soit rachetés par une autre collectivité locale, avec une clause de rachat éventuel et au même prix, si l'activité du train s'arrêtait. La commune souhaite le maintien de la ligne et donc son activité touristique.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu : **le 3 novembre 2009 à 20h30**

Le mot du Maire ... suite

Nos fêtes ont elles-aussi, été réussies avec pour chacune d'entre-elles, une grande ambiance et un superbe soleil. Chacun d'entre-nous a repris ses habitudes et nos enfants, le chemin de l'école. Nous allons préparer les mois d'hiver en essayant de vous les rendre un peu moins longs avec l'organisation de l'opération « *Villes en scène* » en collaboration avec le conseil général. Il y aura aussi des expositions, concerts, causeries, rendez-vous festifs, le Téléthon cette année à Port-Bail, le grand concert de musique militaire d'harmonie, le 11 octobre, le rendez-vous des collégiens depuis la création du collège et bien d'autres choses encore

dont nous vous informerons au fils des mois. Pour être constamment tenu au courant de la vie Port-Bailaise sous toutes ses formes, un seul réflexe « **portbail.fr** » notre nouveau site internet. Que ceux qui n'ont pas (encore) internet se rassurent, la « Lettre » continuera à vous être acheminée à votre domicile.

A bientôt se rencontrer chers amis et espérons, dans la réalisation de nos projets. Nous devons tous y travailler avec l'esprit d'être utile à notre chère commune. Ils sont créateurs d'emplois donc indispensables à notre communauté, à son avenir et à nos enfants..

Guy CHOLOT

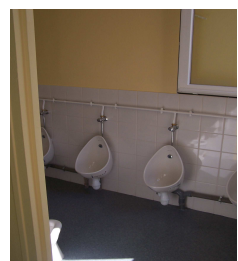
Travaux dans les écoles

L'été, avec ses vacances scolaires, est propice aux travaux en milieu scolaire. Nous avons entrepris la réfection des murs avec pose de toile murale et du sol de deux classes.

La classe de madame MAUNOURY à l'école primaire et la classe de madame FELIX à l'école maternelle.

Les toilettes de l'école maternelle ont également été rénovées avec le changement de sanitaires, la pose de faïence et d'un revêtement de sol.

Les entreprises Serge DECO et FOSSE sont intervenues sur ces chantiers pour un budget global de 13 588,93 euros.



PORT-BAIL PASSION

Mairie de Port-Bail

2 rue Lechevalier 50580

Tel: 02 33 87 52 00 Fax: 02 33 04 39 90

Courriel : contact@portbail.fr

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en Chef: Serge Laidet. Articles de la Commission Communication

Photos : Mairie, Presse de la Manche, J.P. Bonamy, E. Fosse, O.Tourisme

Une nouvelle entreprise à Port-Bail ... Jardins en cascade

« Une cascade de solutions pour votre jardin »

Guillaume COAT habite Port-bail depuis 1994, ingénieur paysagiste et après avoir été pendant 2 ans responsable d'une agence d'espaces verts dans la région d'Avranches, il vient de créer au mois de juin son entreprise de paysagiste dans notre cité. Celle-ci se décompose sous deux formes :

Jardins en cascades : « réservée » à la création et l'entretien pour les entreprises ou collectivités.

Jardins en cascades services : plutôt axée vers les particuliers avec la possibilité de régler en chèque emploi service et d'obtenir un crédit d'impôt via la TVA à 5,5%.

Il pourra également vous conseiller sur la mise en place d'une toiture végétale (avantages thermique, phonique-intérêt esthétique et écologique).

Guillaume se déplace sur tout le cotentin avec son matériel. Enfin à noter que **les 3 et 4 octobre il organise une porte ouverte de 10h00 à 18h00**

Jardins en cascades, 27 rue du père Albert, Port-Bail, 02.33.04.92.63



Info ... info ... Info ... info ...

Vous vous installez à Port-Bail, vous créez une entreprise, un commerce, un service ... Vous êtes Président d'association, vous organisez une animation ouverte à tous ... contactez nous : contact@portbail.fr

Portbail-fr ... enfin en ligne

C'est en composant ces quelques lettres sur votre clavier que vous pourrez connaître et suivre semaine après semaine, toute l'actualité et la vie de notre commune.

Vous pourrez également, de votre domicile, prendre connaissance de certains documents officiels et y effectuer diverses démarches administratives, tranquillement et sans vous déplacer.

Merci de venir découvrir notre site, miroir de Port-Bail.

Donnez votre avis, pourvu qu'il soit constructif, il sera écouté.

Consommez-le sans modération. Il a été réalisé pour vous et sera actualisé avec votre aide.

Pour ceux qui n'ont pas d'ordinateur, ou qui n'ont pas de connexion Internet, déplacez-vous au centre multi-média communautaire, (voir page 2). Vous y trouverez une disponibilité et une remarquable compétence.

Ce nouvel espace de communication est le vôtre. Aidez-nous à le rendre encore plus simple et performant dans sa lecture et sa compréhension. Néanmoins, nous continuerons à rédiger la « **lettre** » que vous avez entre les mains (8 n° par an) ainsi que « **Port-Bail Passionné** » votre bulletin annuel car nous savons que vous y êtes attachés.

Ce nouvel outil est une étape nouvelle dans notre souci d'informer pleinement, tous ceux qui aiment Port-Bail, sur notre gestion et sur les grands projets que nous mettons en œuvre mais également, sur les chantiers qui améliorent petit à petit et jours après jours, notre ville. Nous espérons vous satisfaire et vous remercions de votre confiance.



Un nouveau service sur Port-Bail ... Néha voyance

A Port-bail depuis le mois de mai, Néha a ouvert un cabinet de voyance rue trousse-cotillons. Cette jeune femme mariée avec trois enfants habite notre ville depuis 4 ans (elle est originaire de Cognac).

Elle se propose de vous accueillir à son cabinet pour des séances de cartomancie, ou une séance par téléphone (elle est d'ailleurs référencée dans des guides sur la France entière). Elle anime également 1 fois par mois des séances lors de « **café voyance** » sur Cherbourg (elle proposera la même chose à Port-bail au bar « **le Repère** » prochainement).

Dans sa salle d'attente de nombreuses coupures de presse relatent ses prédictions qui furent vérifiées par la suite.

La voyance ne s'apprend pas, c'est un don de naissance ressentie par hasard et qu'elle a développé. Vous pouvez la consulter pour tous renseignements des plus légers aux plus graves (argent, maladie, décès,...).

Néha voyance - du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30 et le samedi matin - 02.33.10.02.17 ou 06.24.98.24.14